

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE **EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI, 25 AOÛT 2026, À 19H00**, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE 21 AOÛT 2026.

PRÉSENTS :

Madame la conseillère Claudine Demers, monsieur le conseiller Ludovic Matthews, madame la conseillère Kelly Thorstad-Cullen, monsieur le conseiller Andrew Swidzinski, madame la conseillère Cynthia Homan, monsieur le conseiller Bruno Tremblay, monsieur le conseiller Eric Stork, ainsi que monsieur le conseiller Mike Potvin formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Gilles Girouard, directeur général, et Me Caroline Thibault, greffière et directrice du service des affaires juridiques et greffe, sont également présents.

2026-446

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Kelly Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Eric Stork, et unanimement résolu :
D'approuver l'ordre du jour sans modification.

2026-447

SUIVI DE TOUTE QUESTION D'INTÉRÊT PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées :

#	Nom	Heure	Sujet
1	Normand Lapointe	19h04	Le moulin (dépôt d'un document)
2	Daniel Nishimaru	19h15	Prima3 - éligibilité au programme d'aide financière pour la gestion des eaux pluviales sur le domaine privé résidentiel
3	Mark Sandelowsky	19h20	Gestion des eaux pluviales - solution complète
4	Claude Cousineau	19h29	Le moulin
5	Daniel Montpetit	19h33	Commentaires divers

2026-448

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

Madame la conseillère Claudine Demers donne avis qu'un projet de Règlement sur la création d'un programme d'aide financière pour la préservation et la restauration du patrimoine sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil ;

Madame la conseillère Claudine Demers dépose un projet de Règlement sur la création d'un programme d'aide financière pour la préservation et la restauration du patrimoine.

2026-449

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-3002 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES SUR LE DOMAINE PRIVÉ RÉSIDENTIEL

Monsieur le conseiller Mike Potvin donne avis qu'un projet de Règlement modifiant le Règlement PC-3002 établissant un programme d'aide financière pour la gestion des eaux pluviales sur le domaine privé résidentiel sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil ;

Monsieur le conseiller Mike Potvin dépose un projet de Règlement modifiant le Règlement PC-3002 établissant un programme d'aide financière pour la gestion des eaux pluviales sur le domaine privé résidentiel.

Il est proposé par madame la conseillère Cynthia Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Ludovic Matthews, et unanimement résolu :
De lever la séance à 19h52.

John Belvedere, maire

Me Caroline Thibault, greffière